

**ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL-LES EN
MÉDIATION INTERCULTURELLE DU QUÉBEC
(APMIQ)**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Dimanche, le 4 octobre 2020, 16h00
Par visioconférence (Teams)

1. Accueil et inscription des participants

Ouverture de l'assemblée : 16h04

Quorum atteint. Total de 27 personnes présentes, incluant tous les membres du CA, ainsi que :

Myrienne Lemay
Alejandra Orozco Loza
Sara Fisette
Karell Rabin
Carole Lopez
Stéphanie Cotnoir
Zahia Agsous
Souleymane Guissé
Sabrina Corriveau-Maheu
Mohammed Sdiri
Audrey Lamothe
Isabelle Roy
Étienne Gevry-Boucher
Kaoutar Assalih
Mélissa Lormil
Jean-Sébastien Dufresne
Frédérique Côté-Léger

2. Mots de bienvenue et présentation des membres du C.A. actuel

Alexane Saint-Amand-Ringuette souhaite la bienvenue et donne les instructions techniques pour l'assemblée virtuelle.

Josiane Lebel fait le mot de bienvenue.

Cynthia D'Itri, présidente de l'APMIQ, souhaite la bienvenue aux membres.

3. Nomination de la présidence d'assemblée

Carole Lopez propose Mélodie Chouinard comme présidente d'assemblée. Étienne Gevry-Boucher appuie.

4. Ouverture de l'assemblée

Mélodie Chouinard ouvre l'assemblée générale annuelle de l'Association des professionnel-les en médiation interculturelle du Québec.

5. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée

Kaoutar Assalih propose Laurianne Morel-Michaud comme secrétaire d'assemblée. Stéphanie Cotnoir appuie.

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente d'assemblée présente l'ordre du jour. Myrienne Lemay propose l'adoption de l'ordre du jour. Audrey Lamothe appuie.

7. Adoption du procès-verbal du 15 juin 2019

La présidente d'assemblée résume rapidement les éléments clés du procès-verbal du 15 juin 2019. Elle demande à ce que quelqu'un propose son adoption. Kaoutar Assalih propose l'adoption du procès-verbal. Carole Lopez appuie.

8. Bilan des réalisations 2019-2020

Cynthia D'itri présente le bilan des réalisations 2019-2020.

9. Projections 2020-2021 + plénière

Les projections sont présentées par Josiane et Isabelle.

Plénière (point à retenir) :

- On propose de recenser tous les personnes ayant étudié à la maîtrise, afin de les inviter à s'inscrire
- Continuer le développement des partenariats
- Poursuivre la publication d'offres d'emploi exclusives
- Mettre sur pied des projets à long terme : promouvoir le travail de médiateur-médiatrice interculturel-le dans les entreprises et les instances (créer des réglementations), créer une coopérative de travailleurs qui propose une offre de services (de type consultation)
- Découvrir les membres sur Facebook a été très apprécié

- Travailler en collaboration avec les professionnel-es pour favoriser la visibilité de la médiation interculturelle
- Pour élargir sa visibilité, l'APMIQ pourrait jouer un rôle actif et se positionner clairement dans les médias face aux enjeux d'actualité
- Se questionner sur le positionnement de l'association
- Proposition de développer un partenariat avec le LABBRI et de faire des assemblées générales extraordinaires pour se positionner sur des situations ou problématiques précises
- Identifier des objectifs clairs
- Saisir les occasions, les opportunités, en tant que médiateurs et médiatrices interculturel-les

10. Nomination de la présidence d'élection et secrétaire d'élection.

La présidente d'assemblée demande aux membres si quelqu'un peut la proposer elle et la secrétaire d'assemblée, pour prendre la charge de présidente d'élection et de secrétaire d'élection. Isabelle Roy propose et Myrienne Lemay appuie la présidence d'élection par Mélodie Chouinard. Mohammed Sdiri propose et Audrey Lamothe appuie le secrétariat d'élection par Laurianne Morel-Michaud.

11. Présentation des postes à combler

5 postes sont à combler : Présidence, Vice-présidence, Responsable aux communications et Administrateurs-ices (2). Un poste d'administrateur-ice s'est ouvert en cours de processus vu l'élection d'Isabelle Lamothe au poste de présidente.

25 membres sont présent-es au moment du vote, dont 23 membres qui peuvent voter (Mélodie Chouinard et Laurianne Morel-Michaud n'ont pas le droit de voter puisqu'elles occupent les postes de présidence et de secrétariat durant l'élection).

12. Élection des membres du conseil d'administration

Pour le poste de présidence **Isabelle Lamothe** souhaite se présenter.

Isabelle est élue par acclamation pour **deux ans**.

Pour le poste de vice-présidence **Jean-Sébastien Dufresne** souhaite se présenter. Jean-Sébastien est élu par acclamation pour **un an**.

Pour le poste de responsable aux communications **Isabelle Roy** souhaite se présenter. Isabelle est élue par acclamation pour **deux ans**.

Pour les postes d'administrateur-ices, **Kaoutar Assalih**, Myrienne Lemay et **Mélissa Lormil** souhaitent se présenter. Kaoutar et Mélissa sont élues à majorité pour **un an et deux ans**.

Stéphanie Cotnoir et Karel Rabin se proposent comme contributrices pour des actions avec l'APMIQ.

13. Varia

14. Levée de l'assemblée générale

Stéphanie Cotnoir propose la levée de l'AGA et Audrey Lamothe appuie. L'assemblée générale est levée à 18h02.